



Dernière séance de Conseil Municipal 2014/2020
 Les élus vous remercient de la confiance
 accordée durant ces 6 années



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Département de Meurthe-et-Moselle

n° 67 - mars 2020

Mairie
 de
FRIAUVILLE



2, rue de l'église
 54 800 Friauville

tél : 03 82 33 00 12
 fax : 03 82 33 48 20

mairie.friauville@wanadoo.fr
<http://www.friauville.fr>



le 02.02/2020

La boîte temporelle

Moment fort, moment historique pour Friauville
 Merci aux 156 participants
 Rendez-vous dans 50 et 100 ans



L'essentiel du conseil municipal du 06 mars 2020

***Bilan des travaux de la traverse du village :**

Pour clore ce dossier, son bilan financier a été présenté : des marchés publics passés pour un montant de 658.498 euros, des travaux réalisés pour un montant de 622.706 euros, des subventions obtenues à hauteur de 248.217 euros, soit un restant à charge pour la commune de 374.489 euros.

Le prêt souscrit de 400.000 euros couvre la totalité des travaux.

***Bilan Financier :** Le Compte Administratif 2019 sera voté par la prochaine équipe, mais il était important qu'il soit validé à l'unanimité par les élus actuels. Un bilan financier positif, puisque nous enregistrons des recettes de fonctionnement de 290.260 euros, des dépenses de fonctionnement de 179.403 euros, un report d'excédent de 85.191 euros. Ce qui nous donne une capacité d'auto-financement brute de 55.655 euros et nette de 25.666 euros.

***Vidéo-protection :** En vue de ce projet, il a été demandé au conseil municipal l'autorisation de déposer un dossier de subvention au titre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance). Ce dossier sera à déposer avant le 09 avril 2020 et permettra d'obtenir de 20 à 40 % de subvention.

Ce projet a pour objectif de protéger les biens et les personnes et de prévenir particulièrement tous les actes de malveillance et petite délinquance, comme par exemple le vol des moutons de la crèche...

Accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

***Porte église :** Cette imposante porte, qui a su traverser toutes ces dernières décennies commençait à présenter des signes de faiblesses et de dégradations importantes.

Deux bénévoles Friauvillois, Maurice Jardinier et Denis Brettnacher ont proposé spontanément leur aide et leur savoir-faire pour reconstruire cette même porte à neuf, à l'identique, avec du bois de chêne issu de notre forêt communale.

Une porte qui aurait coûté 5000 euros en PVC et plus de 7000 euros en bois, nous est revenue à 296 euros....

Un grand Merci et un grand Bravo pour cette réalisation !!

***Projet éolien :** Comme nous nous y étions engagés, un retour est fait en conseil municipal suite à la réponse du ministère de la défense.

Considérant que la zone d'étude sur Friauille est concernée par :

- Une zone de dégagement, libre de tout obstacle à une altitude de 379 mètres NGF

- Une zone de protection des radars à une altitude de 234 mètres NGF

Étant donné que le relief moyen de Friauille se situe à 200 mètres NGF, la mise en place d'éoliennes n'est pas concevable.

Nous mettons, naturellement et suivant notre engagement, fin à ce projet.

Néanmoins, les zones de vols et de radars pouvant évoluer, un projet de ce type pourra être réétudié dans les années à venir et aboutir suivant le choix des friauvillois.

Par ailleurs, d'autres pistes de développement d'énergies renouvelables peuvent être envisagées et vous en serez bien évidemment informés le moment venu.

***Abri-bus :** Deux nouveaux abri-bus ont été posés en 2019. Suite à l'évolution des circuits de ramassage scolaire, un troisième abri-bus serait nécessaire au carrefour sur la route de Droitaumont. Une demande de subvention sera déposée auprès du syndicat de transports scolaires.

***Info Travaux ENEDIS :** Suite aux incidents et coupures du réseau électrique à Friauille en 2018, la commune avait engagé des demandes de réalisation de renforcement et rénovation de la ligne principale qui alimente le village.

Notre dossier a abouti. ***ENEDIS interviendra du 23 au 27 mars prochain.***

Durant ces travaux, le village sera alimenté à l'aide de groupes électrogènes.

Le coût financier sera en totalité pris en charge par ENEDIS.

Agenda :

Élections Municipales : 15 et 22 mars 2020

Prochain Conseil Municipal : A définir